

Centre Hospitalier
Guillaume Régnier

Ensemble au service de la **santé mentale**

Mise en place d'un protocole local de coopération en psychiatrie adulte ; implication du pharmacien dans la prise en charge des patients souffrant de pathologies psychiatriques complexes

Journée régionale de pharmacie clinique – 25/04/2025

Octave PUJET

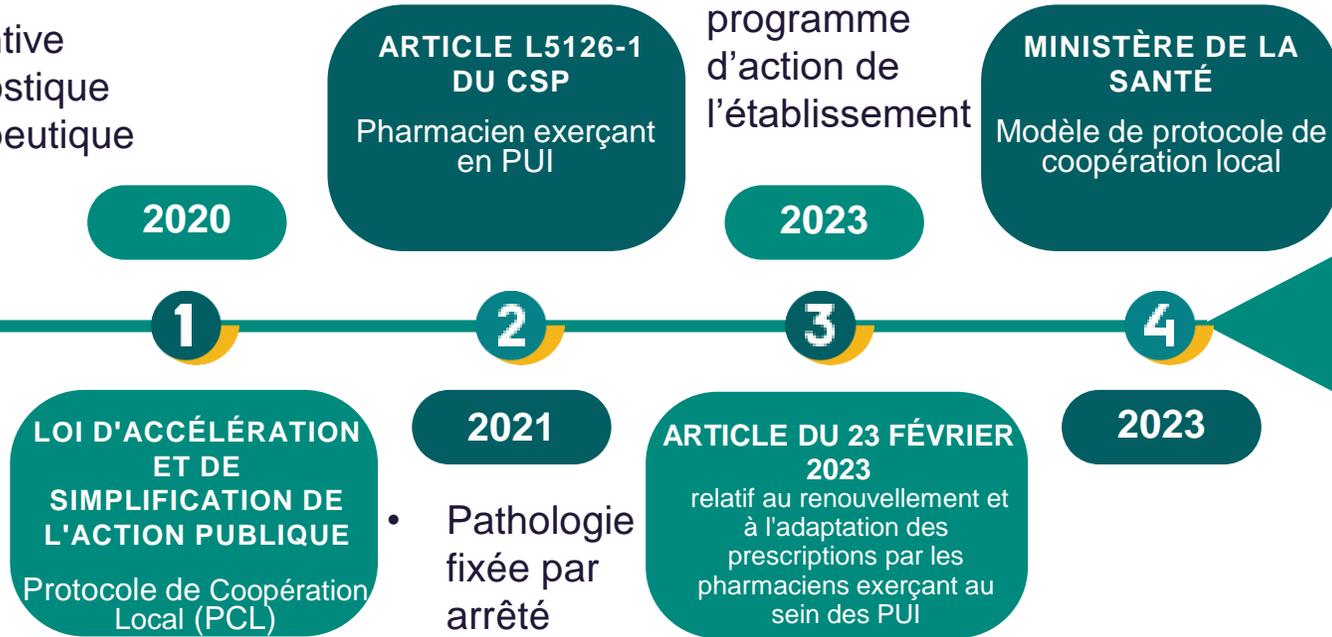
Pharmacien

Contexte réglementaire

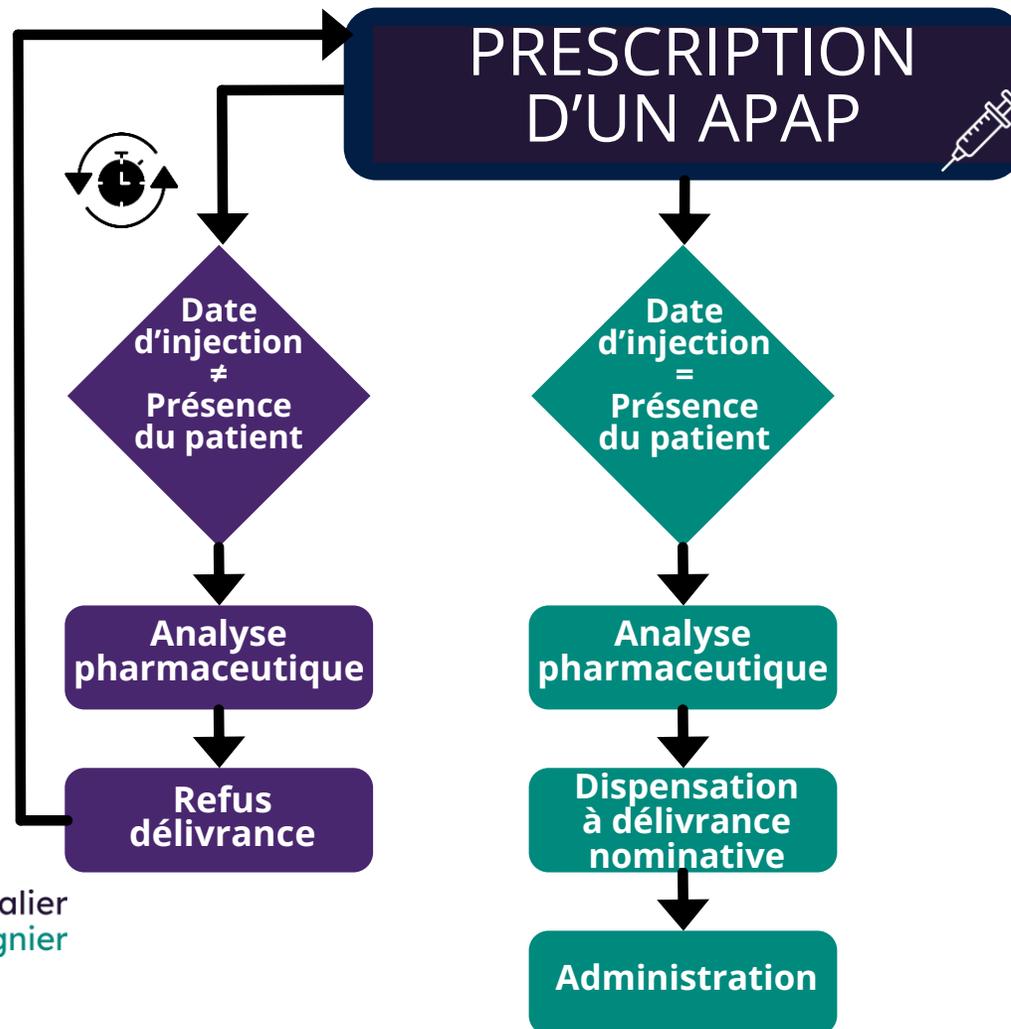
Transfert d'activité ou d'actes de soins à visée :

- Préventive
- Diagnostique
- Thérapeutique

- Activité de pharmacie clinique
- Médicaments référencés au programme d'action de l'établissement



Indication d'un protocole de coopération local dans la prescription d'APAP



Etat Liste des interventions pharmaceutiques

Chronologie des administrations		
Périodicité		
Chronologie des administrations		
Périodicité		
Chronologie des administrations		

À réanalyser dans [] jours Examen

Objectifs et conditions de succès

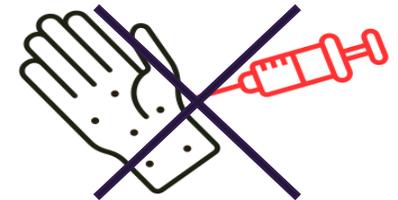
Optimiser le parcours de soin

- Limiter le temps d'attente des patients
- Réduire la charge de travail des professionnels de santé

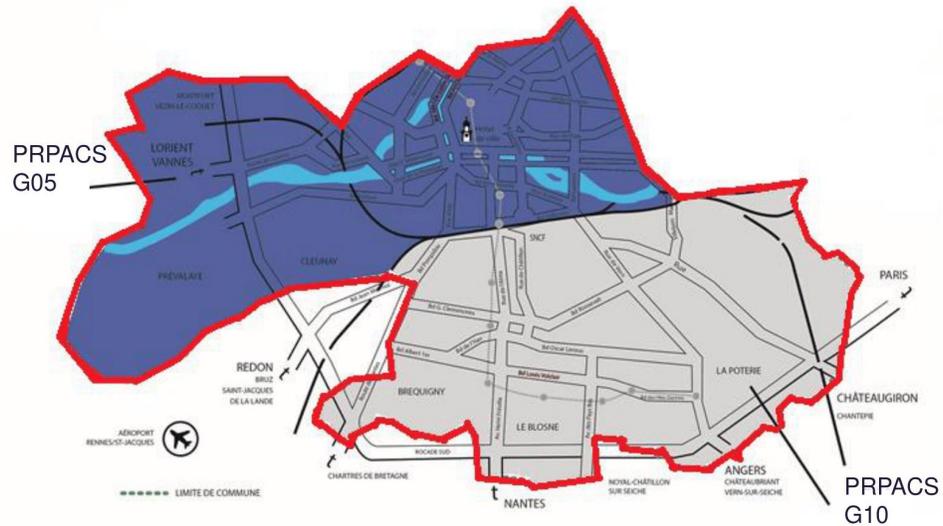
Maintien de la qualité / sécurité des soins

- PEC médicamenteuse sécurisée
- Renforcement des actions mises en place sur l'établissement

Conditions de succès



Critères d'inclusions et de non-inclusions



- Patients traités par APAP sur le PRPACS.
- Prescription d'un APAP en phase d'entretien.
- Non refus du patient d'une prise en charge dans le cadre d'un protocole local de coopération entre médecin et pharmacien.



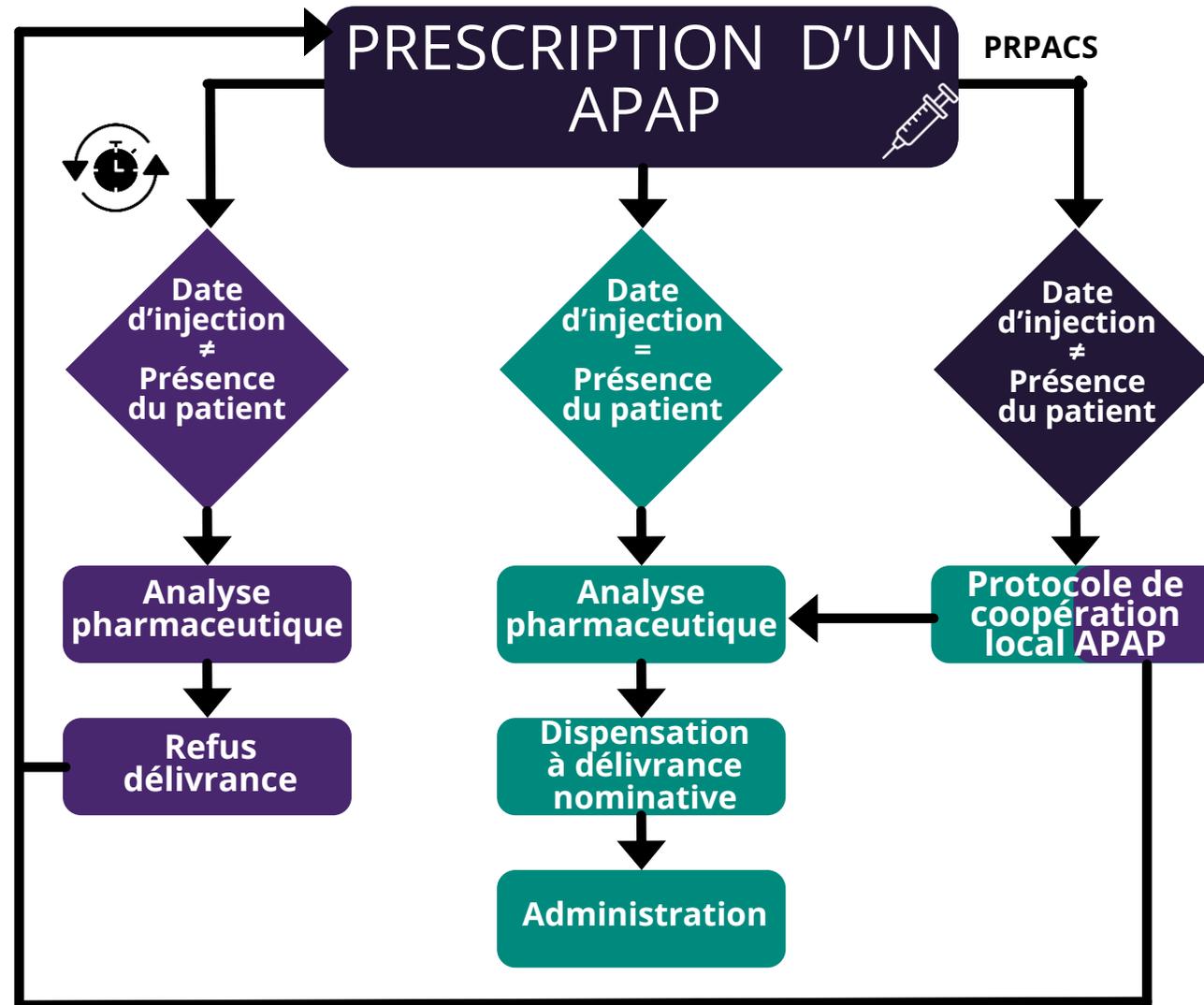
- Patient nécessitant une modification posologique de l'APAP.
- Instauration d'un APAP.
- Rupture de la périodicité des injections > 72h.
- Prescription lors de la permanence des soins.

Pôle Rennais de Psychiatrie Adulte Centre et Sud (PRPACS)

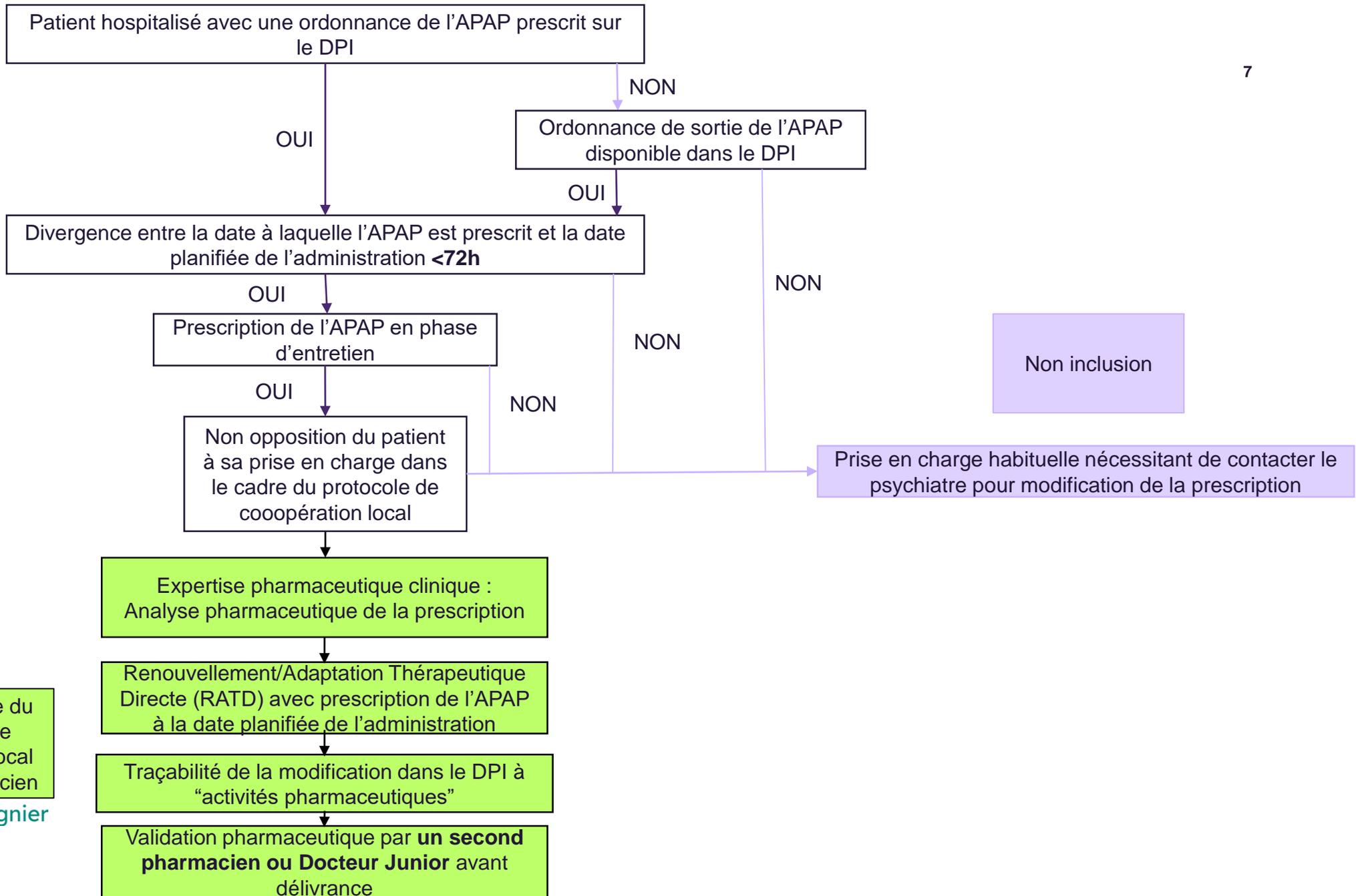


Information au patient

Algorithme du PCL intégré au circuit habituel des APAP.



Protocole de coopération local APAP



Mise en place du protocole de coopération local par le pharmacien
Guillaume Régnier

Autres critères définis pour la mise en place du PCL

Formation requise

- Pas de formation supplémentaire requise

Organisation de l'établissement

- RATD intégrée dans le DPI
- Connection au DPI sécurisé
- PCL disponible sur l'intranet
- Permanence et continuité des soins

Risques identifiés

- Délai > 72 h
- Erreur de dispensation/administration
- Gestion effets indésirables

Indicateurs de suivi

- Taux de reprise attendu : 0
- Taux d'EI attendus : 0
- Taux de satisfaction des professionnels de santé et des patients

Nouvelle observation

136 produites
31 autorisées

31/136

Il y a deux semaines

PHARMA - Activité pharmaceutique - AP

17/03/2025 12:11

Rattachée au niveau séjour Hospitalisation du 11/03/2025

Contenu : Conciliation médicamenteuse (cf document ci joint)

MME: M. (PHARMACIEN)

1 Document associé

MED - 01 - Suivi psychiatrique - MÉDICAL

17/03/2025 10:44

Rattachée au niveau séjour Hospitalisation du 11/03/2025

Contenu : Ecrit par T : Anxiété importante concernant le sommeil Améliorée sur le plan thymique, pas d'IDS Encouragée par

Dupliquer Historique Imprimer

17/03/2025 12:11 **PHARMA - Activité pharmaceutique** AP

- Modifiée le 17/03/2025 15:00 par N M. (PHARMACIEN)
- UF: 3
- Rattachée au niveau séjour Hospitalisation du 11/03/2025

Conciliation médicamenteuse (cf document ci joint).

Documents

C Conciliation médicamenteuse

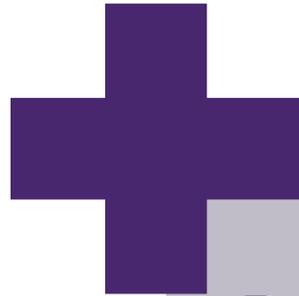
Evènement indésirable

⚠ Déclarer

👁 Suivre et répondre

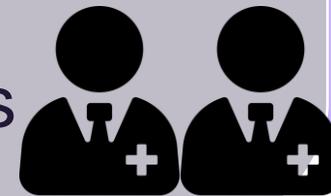


Forces et limites



Délai de 72 h
Algorithme du PCL
simple
Coordination des
professionnels de
santé

Données
manquantes RCP
Phase d'instauration
ou de modification
posologique
Mobilise 2
pharmaciens



Discussion

J+3



J+3



J+3



J+3



Protocole de coopération local APAP



Protocole de coopération local APAP



Protocole de coopération local APAP

Protocole de coopération local APAP

Expertise pharmaceutique clinique

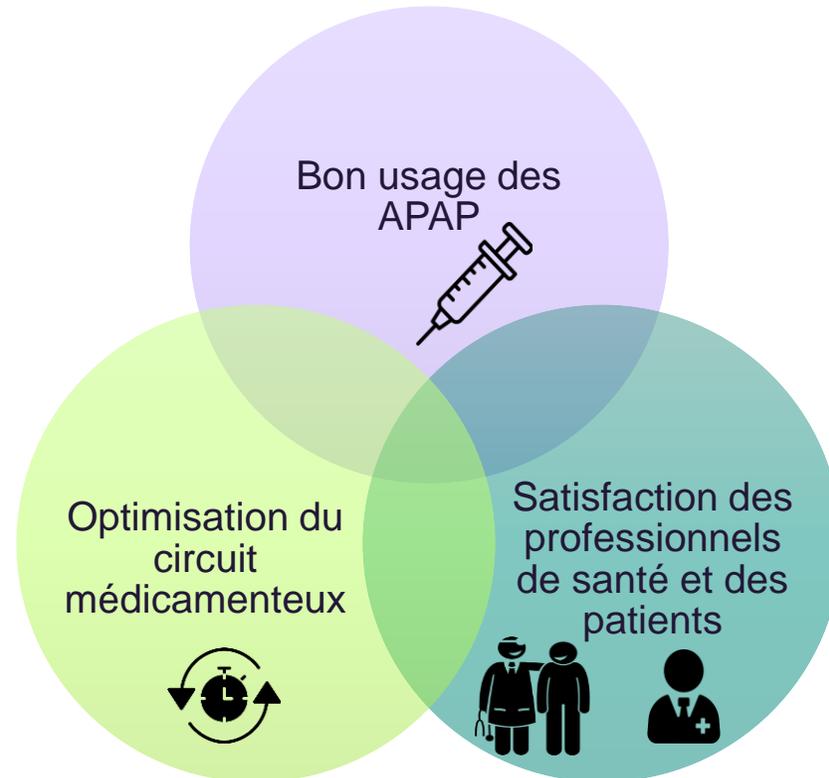
- ✓ Suivi thérapeutique et pharmacologique
- ✓ Profil pharmacogénétique
- ✓ Interactions
- ✓ Paramètres PK
- ✓ Modalités d'administrations

- Suivi des NAP**
- Hospitalisation du 20/06/2023
 - Consultation du 05/06/2023
 - Consultation du 05/06/2023
 - Consultation du 05/06/2023
 - Hospitalisation du 19/04/2023 au 19/04/2023
 - Hospitalisation du 07/03/2023 au 18/04/2023
 - Hospitalisation du 29/11/2022 au 04/01/2023
 - Hospitalisation du 30/08/2022 au 11/10/2022
 - Hospitalisation du 01/03/2022 au ...

Demiere consultation le 03/04/2025 13:01:40 par F OUELLOUTAYE (INTERNE ETI)

Date d'administration ↑		Prochaine injection
18/03/2025	Gluteal G	15/04/2025
18/02/2025	glutéal droit	18/03/2025
22/01/2025	glutéal gche	18/02/2025
21/01/2025	glutéal droit	21/01/2025
26/11/2024	glutéal gche	24/12/2024
29/10/2024	Glutéal Dt	26/11/2024
01/10/2024	glutéal gauche	29/10/2024
03/09/2024	Gluteal D	01/10/2024
06/08/2024	glutéal G	03/09/2024

Favoriser le développement de protocole de coopération simple ...



... Afin d'assurer la pérennité du dispositif

Volet psychiatrique

Suspension de traitement (clozapine, lamotrigine, méthadone)

Suivi thérapeutique et pharmacologique (lithium, valproate)

Prescription de l'hémogramme (suivi biologique de la clozapine)

Volet somatique

Equivalence validée par la COMEDIMS

Prescription de l'INR (suivi des AVK)

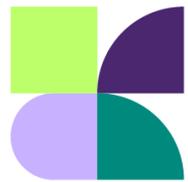
Prescription évaluation de la douleur (traitement antalgique)

Renouvellement
et/ou adaptation
thérapeutique
directe

Renouvellement et/ou adaptation thérapeutique **concertée**

divergences mises en évidence lors d'un bilan de médication, ainsi que sur les résultats issus d'une surveillance clinique ou d'un examen biologique.

Merci de votre attention



Centre Hospitalier
Guillaume Régnier

Ensemble au service de la **santé mentale**

Mise en place d'un protocole local de coopération en psychiatrie adulte ; Implication du pharmacien dans la prise en charge des patients souffrant de pathologies psychiatriques complexes

Journée régionale de pharmacie clinique – 25/04/2025

Octave PUJET

Pharmacien